

ministre répond en haussant les épaules: «Il y a bien peu de chances que je me retrouve dans une garderie.»

Les conservateurs ont promis qu'ils mettraient sur pied des services de garderie, mais ils ont fait cette promesse dans le feu d'une campagne électorale. Je ne pense pas que le premier ministre était enthousiasmé par l'initiative. Ce n'était qu'une promesse parmi toutes les autres qu'il se sentait contraint de faire, tout comme il s'est cru obligé de déclarer qu'il n'y aurait pas de favoritisme sous un gouvernement conservateur. Vous en souvenez-vous, madame la Présidente? Il a déclaré cela en ajoutant que son gouvernement serait différent des autres. De la même manière, il a promis qu'il présenterait un bon programme de garde d'enfants, mais son gouvernement n'a jamais été très enthousiaste pour l'idée. Il subsiste un groupe non négligeable au sein du parti conservateur qui voit les garderies comme un service de second ordre, qui pense que ce qu'il faut faire, c'est garder les parents à la maison pour s'occuper des enfants 24 heures par jour. Le gouvernement ne tient pas vraiment à fournir des services de garderie aux enfants canadiens, ce qui me laisse croire que, en dépit de ce qu'il peut penser, le premier ministre (M. Mulroney) n'a pas les coudées franches avec son caucus.

Je crois aussi que les conservateurs ne tenaient pas à présenter un projet de loi trop rapidement, parce qu'ils ne veulent pas que le programme voie le jour. Ils ne voulaient pas que leur projet soit soumis à un examen trop attentif. Ils savaient que les critiques leur seraient défavorables. Ils ont donc repoussé leur mesure jusqu'à l'extrême limite et voilà maintenant qu'ils essaient de la faire adopter à toute vapeur aux derniers jours de leur règne en espérant que cela leur permettra de gagner des votes. Ils espèrent que la population ne se rendra pas compte avant les élections qu'il s'agit d'un programme lamentable.

Je ne pense pas que les Canadiens se laisseront bernier par ce projet de loi pitoyable. Tous les témoins appelés à comparaître devant le comité ont fait valoir les lacunes de cette mesure et indiqué des moyens de l'améliorer. Les Canadiens la rejettent eux aussi, comme l'a affirmé le *Ottawa Citizen* de samedi dernier, la jugeant tout à fait insuffisante, peu rentable à certains égards, mesquine à d'autres et, en fait, rien de plus qu'une tentative de corruption en prévision des élections.

M. Young: Madame la Présidente, à propos du dernier argument du député, à savoir si cette mesure réussira ou non à bernier les Canadiens, j'ai reçu depuis quelques jours plusieurs lettres de mes électeurs. Il y est question de la crise qui sévit à l'heure actuelle dans le domaine des services de garde. Ces gens ne sont assurément pas dupes. Ils ont analysé les propositions du gouvernement et en ont conclu que, à la fin des sept ans, le nombre de places offertes dans les garderies n'augmentera pas le moins du monde. En fait, ce nombre risque même de diminuer par rapport à ce qu'il pourrait être si l'on ne changeait rien aux dispositions actuelles. Je voudrais savoir si le député partage l'avis de mes électeurs.

M. Manly: Parfaitement, madame la Présidente. Nous avons fait valoir maintes et maintes fois, et je pense que tout le monde a fini par le comprendre, les conservateurs exceptés—même si je soupçonne qu'ils ont très bien compris, sauf qu'ils ne veulent pas faire quoi que ce soit—que, à la fin de cette période de sept ans, en vertu de la nouvelle loi, le projet de loi

Services de garde d'enfants—Loi

C-144, on comptera dans les garderies du Canada moins de places que si nous ne changeons rien à la situation actuelle, aussi insatisfaisante qu'elle soit. Nous savons qu'il s'impose d'intervenir. Des centaines de milliers de petits Canadiens pourraient profiter des services de garde que nous considérons comme répondant à un besoin, alors que le gouvernement conservateur les considère comme un fardeau, n'y voyant que le coût, et non pas l'investissement. Or les parents souhaitent que le gouvernement investisse dans l'avenir de leurs enfants. Ce dernier s'en abstient. En tant que parlementaires, nous devrions souhaiter que le gouvernement investisse non seulement dans l'avenir de chacun de nos enfants, mais aussi dans leur avenir collectif. Or, ce n'est pas ce que nous faisons. À cet égard, nous avons échoué. Le gouvernement a échoué.

● (1610)

[Français]

Mme Monique B. Tardif (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame la Présidente, il me fait extrêmement plaisir de prendre la parole aujourd'hui sur la troisième lecture du projet de loi C-144. Madame la Présidente, si vous me le permettez, j'aimerais d'abord revenir à la réponse qui m'a été donnée tout à l'heure par mon collègue de Windsor-Ouest (M. Gray) concernant la contribution fédérale à l'entretien des services de garde, après 1995. Je réfèrais mon honorable collègue à l'article 3 du projet de loi et en contrepartie il me ramenait au préambule de ce même projet de loi. J'aimerais, madame la Présidente, pour que cela soit inscrit dans les *Débats*, vous faire remarquer que dans le premier paragraphe du préambule on dit que le gouvernement va, après 1995, contribuer à l'entretien du réseau de garde ainsi élargi. Cela m'apparaît évident pour toute personne qui sait lire et interpréter un texte de loi que non seulement c'est compris dans le préambule, c'est compris à l'article 3, et qu'il a toujours été convenu qu'après 1995, le gouvernement fédéral continuerait à contribuer à 50 p. 100 au maintien des services de garde.

Par ailleurs, mon honorable collègue faisait également état de ce qui a été fait pour les services de garde par l'ancien gouvernement libéral. J'aimerais peut-être lui rappeler qu'en 1984 le Régime d'assistance publique du Canada contribuait 25 millions de dollars pour l'ensemble des enfants canadiens ayant besoin des services de garde. Les prévisions selon le projet de loi qui a été déposé, selon la réalisation de nos objectifs, c'est-à-dire doubler le nombre de places en garderie d'ici sept ans, le gouvernement fédéral devrait à cette époque-là, en 1995, contribuer 800 millions de dollars par année pour les services de garde.

J'avais également, madame la Présidente, l'occasion ce matin d'écouter le discours du chef de l'opposition officielle et j'aimerais exprimer ma surprise et ma consternation. Où était-il cet été? Qu'est-ce qu'il connaît dans le projet de loi sur les services de garde? Comment les rédacteurs de ses discours peuvent-ils écrire sur des sujets qu'ils ne connaissent pas? Pourquoi n'ont-ils pas consulté, au moins, la députée d'Outremont (M^{me} Pépin) qui, elle, était au Comité législatif cet été? Je suis convaincue que ma collègue d'Outremont aurait pu leur préciser certaines choses, y compris la date de la présentation en première lecture du projet de loi en cette Chambre. Mais j'aimerais surtout souligner certains éléments du dossier. Si je